

2, rue des Moulins
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 53 10
f +41 32 420 53 11
smt.sdt@jura.ch

Delémont, date du timbre postal

Autorisation cantonale pour le transport des voyageurs

Les demandes d'octroi, de renouvellement, de transfert ou de modification d'autorisation sont à adresser en un exemplaire au Service du développement territorial – Section de la mobilité et des transports **au plus tard trois mois avant** que le début de l'exploitation des courses (art. 10 al. 1 RSJU 744.12).

L'ordonnance fédérale sur le transport de voyageurs (OTV) du 4 novembre 2009 (RS 745.11) constitue la base réglementaire concernant les transports réguliers de voyageurs. Les transports soumis à autorisation cantonale sont définis à l'article 7, parmi lesquels, les transports exclusifs d'écoliers, de travailleurs ou pour compte propre. Les modalités de demande et d'octroi sont définies dans l'ordonnance cantonale concernant l'octroi d'autorisations cantonales de transport par automobiles du 5 mai 1998 (RSJU 744.12).

Les transports exemptés d'autorisation sont mentionnés à l'art. 8 OTV. Parmi ceux-ci figurent notamment les courses avec des véhicules construits et équipés pour transporter neuf personnes au maximum (conducteur compris) ainsi que les courses proposées régulièrement et selon un horaire pendant quatorze jours consécutifs au plus pendant une année.

L'autorisation peut être accordée si le transport envisagé ne porte pas concurrence à un transport public existant. En principe, **cette autorisation sera délivrée pour une durée de 3 ans**. Le Service du développement territorial – Section de la mobilité et des transports perçoit des émoluments sur les autorisations de transports cantonales. L'exemption partielle ou totale demeure réservée selon la loi sur les émoluments (art. 18 al. 1 RSJU 176.11).

A compléter lisiblement en caractères d'imprimerie

Demande d'octroi

Demande de renouvellement

Autres :

Requérant

Entreprise, établissement scolaire, autorité :

Prénom / Nom :

Rue :

N° postal, localité :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Objectif

Motivation de la demande (Préciser le cas pour lequel l'autorisation est sollicitée)	
---	--

Durée

Date du début de l'exploitation (l'exploitation ne peut commencer que lorsque l'autorisation a été octroyée)	
Exploitation de la ligne (mettre une croix dans la rubrique qui convient)	<input type="checkbox"/> sur toute l'année <input type="checkbox"/> durant une période définie (à mentionner ci-dessous)
Durée souhaitée de l'autorisation (en principe minimum 3 ans)	

Itinéraires, points d'arrêts, horaires, tarifs :

Liste des communes parcourues par les itinéraires	
Liste des établissements desservis (écoles d'un groupement scolaire, usines, bureaux, etc.)	
Description de(s) itinéraire(s) et des arrêts: (joindre un extrait de carte topographique au 1:25'000 ou à une échelle appropriée avec mention de l'itinéraire et des points d'arrêts)	
Horaire des courses (joindre un plan d'horaire en annexe)	
Tarifs des courses pour les utilisateurs (joindre la liste détaillée des tarifs en annexe)	

Exploitation

Coordonnées du propriétaire du véhicule	
Caractéristiques du véhicule (marque, type, année de construction, nombre de places, No immatriculation)	
Nom de l'entreprise ou de la (des) personne(s) chargée(s) du transport	
Coûts du transport (joindre compte prévisionnel et justificatifs)	
Personne ou établissement prenant en charge les éventuels déficits	
Remarques	

Description du type de courses (à compléter par le Service des transports et de l'énergie)

a <input type="checkbox"/> b <input type="checkbox"/> c <input type="checkbox"/> d <input type="checkbox"/> e <input type="checkbox"/> f <input type="checkbox"/> g <input type="checkbox"/> h <input type="checkbox"/> i <input type="checkbox"/>
--

Lieu et date : Signature :

Documents à retourner à :
Section de la mobilité et des transports
2, rue des Moulins, 2800 Delémont

☎ 032 420 53 10 / 📠 032 420 53 11 / smt.sdt@jura.ch / www.jura.ch/transports